

Journal de Prévost
Sem 22 janvier 2007(?)

Laurentides - Lanaudière

Québec soutient un projet pilote auprès d'enfants handicapés

Au cours des dernières années, avec la mise en place de services de garde en milieu scolaire, plusieurs familles ayant un enfant handicapé ont pu bénéficier de services de garde avant et après l'école, comme tout citoyen du Québec. Toutefois, après l'âge de 12 ans, ces services ne sont plus disponibles et les élèves lourdement handicapés sont incapables de demeurer seul à la maison en attendant le retour des parents.

Il se pose donc un problème de recrutement de gardiens (nes) pour ces familles, et une charge financière importante, qui oblige certains parents à remettre en question leur implication sur le marché du travail. Plusieurs de ces jeunes sont également desservis dans une école à vocation régionale, c'est-à-dire regroupés en dehors de leur milieu de vie naturel, ce qui pose un problème de transport pour les parents

qui doivent aller chercher leur jeune dans le service de garde, après le travail. Le transport adapté n'étant pas très fonctionnel en terme d'interconnection entre les municipalités, ne facilite pas l'organisation familiale de ces parents.

Le député d'Argenteuil et responsable des régions des Laurentides et de Lanaudière, M. David Whissell, est heureux d'annoncer que le gouvernement Charest a accordé une

aide financière de 22 400 \$ pour la réalisation d'un projet pilote de type surveillance animée auprès d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans, de la région Laurentides-Lanaudière.

Pour ce projet pilote, l'organisme la Maison des parents d'enfants handicapés de Laurentides-Lanaudière a été mandaté par le Comité de partenaires formé par la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, pour mettre en place un service de surveillance animé, dans les locaux de l'École des Érables à Deux-Montagnes.

La Maison des parents travaille avec 18 élèves de l'école des Érables. Les familles demandent des services surtout pour les périodes après

l'école et lors des journées pédagogiques. « Ce projet a été amorcé l'an dernier, grâce au partenariat avec la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, les Centres de santé et services sociaux Thérèse-de-Blainville et du Lac-des-Deux-Montagnes, le Centre du Florès, l'OPHQ (Office des personnes handicapées du Québec), la Société de l'autisme des Laurentides et un comité d'orientation formé de parents d'enfants handicapés », a expliqué Mme Brigitte Barbeau, directrice générale de cet organisme de Saint-Jérôme.

Cette année, pour une deuxième année consécutive, le comité interministériel a lancé un appel de projets à travers la province, avec un budget de 120 000 \$. Six projets ont

été retenus, dont deux reconduits dans les Laurentides. Un projet déposé par un comité de partenaires du secteur Thérèse-de-Blainville et Deux-Montagnes a été accepté, le projet est réalisé à l'École des Érables à Deux-Montagnes. Le projet est pour une deuxième année consécutive, orchestré par la Maison des parents d'enfants handicapés de Laurentides-Lanaudière. Le deuxième projet est réalisé à l'École Horizon Soleil à Saint-Antoine. Il est supervisé par un comité de partenaires et géré par le service de garde de l'École Horizon-Soleil. Le projet peut accueillir des élèves handicapés âgés entre 12 et 21 ans et résidants sur le territoire des écoles de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.